

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 11

Artikel: L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) va passe le cap de ses 50 ans d'existence
Autor: Bächler, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) va passer le cap de ses 50 ans d'existence

par H. Bächler, Ingénieur agronome, Président central, Morat

Quand on voit de jeunes hommes pleins d'allant et qui regardent l'avenir avec confiance, cela fait plaisir. Même si l'on sait que leur adolescence et la formation de leur personnalité ont causé bien des soucis et qu'il a fallu lutter pour modeler leur caractère.

Il en est allé à peu près de même de l'ancienne Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles (ASPT), qui est devenue il y a quelque temps l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) et fête cette année le 50ème anniversaire de sa fondation. Au cours d'une telle période relativement longue, elle a dû souvent se débattre contre l'évolution trop rapide de la technique et ses phénomènes concomitants. Parallèlement à la vie d'un homme, on peut dire également ici que les luttes ont été parfois dures et pénibles mais que c'était justement cela qui rendait l'évolution de cette organisation intéressante et digne d'être vécue.

Au moment de la création de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles, soit le 16 décembre 1924, plusieurs centaines d'agriculteurs répondirent à l'appel de quelques pionniers qui les invitaient à adhérer au nouveau groupement. Ces pionniers ont-ils fait fausse route, pourraient éventuellement se demander certains? Il serait superflu de vouloir répondre à une telle question car les faits sont suffisamment éloquents. En 1929, soit cinq ans après la fondation de cette association, le Recensement fédéral des entreprises agricoles indiquait en effet que 1150 tracteurs étaient déjà en service. Depuis lors, le nombre des matériels de traction et de travail agricoles n'a fait que s'accroître dans une très large mesure. Selon les en-

quêtes effectuées par le Bureau fédéral de statistique, les machines et instruments utilisés par l'agriculture étaient les suivants en 1969: 71'253 tracteurs à 4 roues ou à chenilles, 106'104 tracteurs à 2 roues et motofaucheuses, 6811 jeeps, landrovers, unimogs et autres véhicules tous-terrains, 8268 chariots autotractionnés à 4 roues motrices, 128'132 moteurs électriques, 38'158 remorques autochargeuses, 4117 moissonneuses-batteuses, 9839 moissonneuses-lieuses, 34'392 installations de traite mécanique, 38'191 installations de purinage par tuyauteries, 32'714 exploitations équipées de silos, etc. C'est surtout au cours des 25 dernières années que l'évolution de la technique agricole, avec la mécanisation et la motorisation des travaux qui en fut le corollaire, ont connu un essor extraordinaire. Cet énorme développement n'a pas manqué d'avoir des conséquences difficiles à prévoir. Il a exercé une influence brutale sur la vie de tout agriculteur qui tenait à demeurer fidèle à sa terre. Sur le plan technique, il a entraîné des bouleversements à tous les niveaux. Son importance ne peut être comparée qu'à celle qu'eurent autrefois de grands changements sur le plan intellectuel tels que la Renaissance, le Rationalisme, etc. Il n'est pas possible, dans l'espace de seulement quelques décennies, de connaître toutes les incidences de pareilles vagues de fond.

Dans un autre ordre d'idées, il nous a fallu constater que les connaissances techniques sont déjà dépassées au bout d'un court laps de temps. Il ressort en effet d'enquêtes que la moitié des connaissances acquises dans le domaine de la technique en général et de la technique agricole en particulier n'ont plus aucune utilité après environ

cinq ans. Par ailleurs, de rapides et importants changements sont aussi intervenus dans le domaine de la production agricole en ce qui concerne son organisation et sa rentabilité. Un coup d'œil rétrospectif nous permet de constater avec surprise qu'un bouleversement radical s'est produit tous les huit à dix ans dans l'équipement technique des exploitations avec ses répercussions sur la production agricole. Au cours d'une période relativement brève, nous avons assisté à l'abandon de la traction animale au profit de la traction mécanique, au passage d'une mécanisation partielle à une mécanisation et motorisation intégrales des travaux, à la pratique initiale d'une production multiforme puis plus tard également à celle de productions spéciales. A l'heure actuelle, une tâche qui nous occupe plus particulièrement est celle d'arriver à résoudre sur une large échelle le problème du travail en commun, plus exactement dit l'utilisation collective généralisée des matériels agricoles. Sa solution ne peut être cependant trouvée que par le libre consentement des intéressés et leur acceptation de certaines responsabilités, puisque chaque agriculteur tient à conserver également à l'avenir, dans toute la mesure du possible, sa faculté de prendre des décisions personnelles.

L'évolution des techniques de production agricoles a eu notamment pour conséquence que l'augmentation de la productivité du travail dans ce secteur de l'économie — elle était de 5,6% en 1959/1961 — atteint le chiffre de 5,8% en 1969—1971. Il s'agit là de progrès qui dépassaient de beaucoup ceux qui furent enregistrés dans les autres secteurs de l'économie nationale. En d'autres termes, cela veut dire qu'un travailleur agricole produit aujourd'hui quatre fois plus que son collègue de l'année 1929 où bien que la moitié des travailleurs agricoles de cette époque produiraient présentement le double. A l'heure actuelle, on peut admettre que l'évolution intervenue dans la technique agricole n'est pas encore achevée et qu'elle se poursuivra encore dans la voie qui lui a été tracée. En conséquence, il faudra nous attendre à ce que les progrès réalisés dans les techniques de production agricoles soient toujours en avance sur l'adaptation correspondante de la structure de nos exploitations. Le processus de cette évolution est conditionné moins par des

facteurs d'économie politique que par les lois qui régissent la technique. Ainsi que je l'ai mentionné plus haut, nous sommes aujourd'hui dans une phase de l'évolution où l'on cherche à utiliser collectivement les puissantes et coûteuses machines que l'on trouve sur le marché. Vu sa diversité, notre production agricole ne demande pas de solutions unilatérales, pour surmonter ses difficultés, mais des solutions multilatérales correspondant à sa variété. Ainsi le problème d'une exploitation peut être résolu par la mise en œuvre de ses matériels également dans d'autres exploitations (emploi en commun), celui d'une autre avec des mesures appropriées dans le domaine de la production, tandis qu'une troisième exploitation n'arrivera à le résoudre qu'en s'intégrant fortement à un autre secteur de l'économie, comme c'est par exemple le cas dans certaines régions bien déterminées avec le tourisme. Les frais nécessités par l'équipement technique des diverses branches d'exploitation sont conditionnés par la rapidité des progrès techniques, lesquels exigent une adaptation et un renouvellement constants de l'appareil de production. Le capital-machines des domaines où l'agriculture représente la profession principale de l'exploitant et qui figure dans les comptabilités était estimé à environ 2,1 milliards de francs en 1971. Nous savons qu'aucun autre capital n'est soumis à une aussi forte usure que le capital-machines. Les frais qu'il entraîne sous forme de réparations, d'amortissements, d'intérêts, de primes d'assurances, de carburants, etc., représentent plus de 30% des valeurs inscrites dans les livres. (Calculés par rapport aux valeurs à l'état neuf, ces frais correspondent à peu près au 22% de la valeur d'achat). Dans le cas qui nous occupe, cela ferait une somme globale de plus de 700 millions de francs par an. Les frais de machines peuvent varier dans une très large mesure d'une exploitation à l'autre. Une chose est certaine: ces charges ne diminueront pas dans l'avenir mais auront au contraire tendance à augmenter d'une façon disproportionnée. Cela d'autant plus facilement que les améliorations dont bénéficieront les techniques de production profiteront de plus en plus également à l'économie interne (travaux d'intérieur de ferme). En considérant l'exploitation agricole dans son ensemble, on doit dire par ailleurs que c'est dans

l'économie interne que se trouvent actuellement les plus grandes possibilités de rationalisation. Il s'agit donc de les employer jusqu'à épuisement dans un proche avenir, ce qui exigera forcément de nouveaux investissements importants.

L'ancienne Association suisse de propriétaires agricoles, dont la fondation peut être qualifiée d'œuvre de pionniers vu le faible degré de mécanisation et motorisation de notre agriculture à l'époque, s'est toujours efforcée de suivre l'évolution de la technique agricole. L'activité qu'elle continue de déployer (formation professionnelle complémentaire de ses membres grâce à ses deux Centres de cours, service de renseignements et de conseils d'ordre technique, propagande en faveur de l'emploi de machines et installations pourvues des dispositifs de sécurité nécessaires, défense des intérêts des détenteurs de matériels agricoles dans le cadre de la législation en vigueur, mise au courant de ses sociétaires de l'évolution technique se produisant dans le secteur des machines utilisées par l'agriculture,

collaboration avec d'autres organisations dans le domaine de la technique agricole, etc., etc.) prouve abondamment qu'elle se soucie toujours de satisfaire aux exigences du moment mais accomplit ses tâches en pensant aussi à l'avenir.

Parce qu'ils tenaient à leur chère «Association des propriétaires de tracteurs», ses membres ont fait un léger sacrifice en acceptant qu'elle s'appelle depuis quelque temps «Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)» afin de tenir compte de l'ensemble de la technique agricole. En franchissant bientôt le cap de ses 50 ans d'existence, elle poursuivra sa marche avec confiance et résolution dans la voie où elle s'est engagée. Mais l'avenir posera de plus grandes exigences que jusqu'à maintenant à ses dirigeants et à chacun de ses sociétaires. Seules la fidélité à la profession, une persévérence inébranlable, ainsi que des connaissances théoriques et pratiques approfondies, leur permettront d'obtenir également des succès dans l'avenir.



Le développement de la technique agricole – notre objectif commun

P. Fässler, Dr, Directeur de la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), à Tänikon TG

En tant que nouvelle institution à peine sortie des langes, la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), à Tänikon (Thurgovie), a tout lieu de féliciter cordialement l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de cette organisation.

L'ASETA doit être en effet considérée comme la première association qui a défendu en Suisse la cause de la promotion de la technique agricole. Elle a prévu son développement rapide et son importance

croissante en attirant simultanément l'attention des milieux intéressés sur certaines anomalies. En plus de la sauvegarde justifiée des intérêts de la profession, les dirigeants de la ci-devant Association suisse de propriétaires de tracteurs (ASPT) reconnaissent très tôt la nécessité de procéder systématiquement à des essais et à des recherches pratiques dans le secteur du machinisme agricole. Ils ont été cofondateurs et promoteurs dynamiques de l'ancienne Fondation suisse «Trieur», puis, plus tard, de l'Institut suisse de machinisme agricole (IMA). Ces deux organismes furent